

Comptes annuels 2017

Les comptes annuels 2017 se soldent par un excédent de charges, compensé par les réserves. Celles-ci servent à assurer la continuité de l'encouragement de la recherche et à contrebalancer la fluctuation des contributions fédérales.

La hausse importante des autres subsides de tiers est liée au programme Bridge, cofinancé par la CTI (désormais Innosuisse). Suite à la conclusion du contrat entre le FNS et la CTI lors de l'exercice 2017, la totalité du cofinancement brut a été imputée au compte de résultats.

Bien que le FNS ait octroyé davantage de moyens financiers pour des projets de recherche, les charges pour l'encouragement de la recherche sont pratiquement restées inchangées par rapport à l'année précédente, les chercheurs ne demandant une grande partie des moyens alloués qu'ultérieurement. Cela se traduit par une limitation des dépenses dans les comptes annuels 2017 et par une augmentation des subsides reportés sur les années à venir (cf. annexe, chiffre 13).

Compte de résultats

En KCHF	Annexe	2017	2016	Différence en %
Contributions fédérales	15	942'017	997'537	-5.6
Autres subsides de tiers	16	36'925	23'416	57.7
Dons et legs		-	816	-100.0
Charges pour l'encouragement de la recherche	17	-857'476	-854'708	0.3
Charges pour indemnisation des frais indirects de la recherche (overhead)	18	-99'113	-96'447	2.8
Evaluation scientifique et gouvernance	23	-10'329	-11'128	-7.2
Relations publiques		-1'930	-1'592	21.2
Charges administratives & amortissements	19	-37'759	-35'203	7.3
Autres revenus d'exploitation	20	437	444	-1.6
Autres frais de fonctionnement	20	-352	-358	-1.7
Résultat d'exploitation		-27'580	22'777	-221.1
Revenu financier	21	9'089	1'464	520.8
Charges financières	21	-237	-155	52.9
Résultat financier		8'852	1'309	576.2
Attributions à des fonds affectés	9	-284'082	-291'390	-2.5
Prélèvements sur les fonds affectés	9	285'866	302'425	-5.5
Résultat des fonds affectés		1'784	11'035	-83.8
Résultat ordinaire		-16'944	35'121	-148.2
Résultat hors exploitation		21	111	-81.1
Résultat exceptionnel		-10	-	-
Résultat annuel		-16'933	35'232	-148.1

Tous les chiffres présentés dans ce rapport sont arrondis à l'unité.

Bilan

En KCHF	Annexe	31.12.2017	Part en %	31.12.2016	Part en %
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	1	653'940	78	708'223	83
Créances résultant de prestations	2	60'531	7	38'189	4
Autres créances à court terme	3	74	0	48	0
Comptes de régularisation actifs		1'792	0	2'137	0
Total des actifs circulants		716'337	86	748'597	88
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	4	12'454	1	12'883	2
Immobilisations financières	5	106'187	13	91'010	11
Immobilisations incorporelles	6	910	0	946	0
Total des actifs immobilisés		119'551	14	104'839	12
Total des actifs		835'888	100	853'436	100
Passifs					
Engagements à court terme					
Engagements pour subsides accordés	7	272'688	33	266'011	31
Engagements vis-à-vis de tiers	7	1'047	0	1'191	0
Autres engagements à court terme	7	125	0	664	0
Comptes de régularisation passifs		2'707	0	2'459	0
Provisions à court terme	8	6'000	1	5'000	1
Fonds à affectation déterminée	9	79'243	9	68'974	8
Total des engagements à court terme		361'810	43	344'299	40
Engagements à long terme					
Provisions à long terme	8	-	-	6'000	1
Fonds à affectation déterminée	9	269'056	32	281'184	33
Total des engagements à long terme		269'056	32	287'184	34
Total des fonds de tiers		630'866	75	631'483	74
Fonds propres					
Capital de fondation	11	1'330	0	1'330	0
Fonds libres	12	344	0	397	0
Réserves non affectées		203'348	24	220'226	26
Total des capitaux propres		205'022	25	221'953	26
Total des passifs		835'888	100	853'436	100

Tableau des capitaux propres

	Capital de la fondation	Fonds libres	Réserves non affectées	Total en KCHF
Capitaux propres 31.12.2015	1'330	387	185'004	186'721
Résultat annuel 2016	-	10	35'222	35'232
Capitaux propres 31.12.2016	1'330	397	220'226	221'953
Résultat annuel 2017	-	-53	-16'878	-16'931
Capitaux propres 31.12.2017	1'330	344	203'348	205'022

Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte

en KCHF	2017	2016
Activité		
- Perte annuelle	-16'931	-
+ Bénéfice de l'exercice	-	35'232
+ Amortissements des immobilisations	1'496	1'539
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs / suppression de dépréciation d'actifs	-	-
- Diminution de provisions sans incidences sur le fonds	-5'000	
-/+ Augmentation / diminution des créances résultant de prestations	-22'342	8'483
+/- Diminution / augmentation des autres créances et des comptes de régularisation actifs	316	-1'134
-/+ Augmentation / diminution des immobilisations financières	-15'177	5'562
+ Augmentation des engagements pour subsides accordés	6'677	19'054
-/+ Diminution / augmentation des engagements vis-à-vis de tiers	-144	276
-/+ Diminution / augmentation des autres engagements à court terme et des comptes de régularisation passifs	-291	478
- Diminution des fonds affectés	-1'859	-11'216
-/+ Diminution / augmentation des fonds libres	-53	10
+/- Charges/revenus distincts sans effet sur les fonds	53	-10
Sorties de trésorerie résultant de l'activité	-53'255	58'274
Investissements		
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-84	-217
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-946	-838
Sorties de trésorerie résultant des investissements	-1'030	-1'055
Activité de financement	-	-
Sorties de trésorerie résultant de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-54'285	57'219
Vérification		
Etat des liquidités au 1er janvier	708'225	651'006
Etat des liquidités au 31 décembre	653'940	708'225
Variation nette des liquidités	-54'285	57'219

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2017

Introduction

Le FNS est une fondation de droit privé, ayant son siège à Berne, qui a pour but d'encourager la recherche fondamentale et la relève scientifique en Suisse à l'aide de fonds publics.

Le FNS emploie 230 collaborateurs et collaboratrices à plein temps (2016 : 222).

Principes d'évaluation

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes s'effectue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats. Les comptes ont par ailleurs été établis de façon à respecter dans le même temps les exigences du code des obligations, selon toute vraisemblance.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation prennent comme fondement les coûts d'acquisition ou de revient historiques. Seuls les titres cotés en bourse sont portés au bilan à leurs justes valeurs. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique aux états financiers.

La valeur des immobilisations à long terme doit être réexaminée à chaque date du bilan. En cas de dépréciation durable de la valeur, la valeur réalisable doit être calculée (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, des ajustements ayant une incidence sur le résultat doivent être effectués par le biais d'amortissements non planifiés.

Conversion monétaire

Les transactions et postes tenus en devises étrangères sont convertis comme suit :

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu.

Les actifs et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés avec effet sur le résultat en fin d'année au cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

Vous trouverez de plus amples explications dans les indications détaillées des différents postes du bilan.

Remarques à propos du compte de résultat et du bilan

1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les avoirs détenus sur les comptes courants auprès de la Confédération et de Postfinance. Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

en KCHF	31.12.2017	31.12.2016
Caisse	3	7
Compte courant auprès de la Poste	42'720	34'995
Avoirs en compte courant auprès du SEFRI	611'184	673'170
Fonds de roulement SwissCore, y compris avoirs bancaires	33	53
Total	653'940	708'225

2 Créances résultant de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées aux tiers pour des projets et des bourses, les prestations du secrétariat imputées aux tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2017	31.12.2016
Envers des tiers	410	6
Envers la Confédération		
Mandats DDC	27'654	37'647
Mandats InRoad	536	536
Mandats Programmes Bridge	31'930	-
Total (brut)	60'530	38'189
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	60'530	38'189
Exigible dans les 360 jours	21'205	10'434
Exigible après 360 jours	39'325	27'755

3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées aux tiers pour des projets et des bourses, les prestations du secrétariat imputées aux tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances sous revue ne sont comptabilisées qu'en CHF.

en KCHF	31.12.2017	31.12.2016
Envers des tiers	74	48
Envers la Confédération	-	-
Envers des entités	-	-
Total (brut)	74	48
Corrections de valeur	-	-
Total (net)	74	48

4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens mobiliers et immobiliers. Le seuil d'activation s'élève à CHF 25 000 par immobilisation. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. Ces durées d'utilisation sont définies comme suit :

- Immeubles : 30 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Aménagements techniques et machines : 5 ans

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements techniques et machines	Total des immobilisations
en KCHF					
Valeurs d'acquisition au 1.1.2017	23'875	1'102	-	167	25'144
Entrées	-	84	-	-	84
Sorties	-	-492	-	-	-492
Reclassifications	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	23'875	694	-	167	24'736
Amortissements cumulés au 1.1.2017	11'268	826	-	167	12'261
Amortissements planifiés	283	231	-	-	514
Dépréciations d'actifs (Impairment)	-	-	-	-	-
Sorties	-	-492	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2017	11'551	565	-	167	12'283
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	12'607	276	-	-	12'883
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	12'324	129	-	-	12'453

Les installations continueront d'être utilisées. Elles concernent exclusivement la cantine.

5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent notamment les actifs provenant de dons et legs à affectation déterminée. Le poste Immobilisations financières comprend également des titres détenus à des fins de placement à long terme. La valorisation des différentes catégories de placement repose sur les principes suivants :

- Liquidités : valeur nominale
- Placements à revenu fixe : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires
- Titres : les valeurs cotées en bourse sont évaluées à leurs cours à la date de clôture du bilan
- Titres non cotés, participations, investissements alternatifs et prêts à long terme : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Au 31 décembre 2017, le portefeuille comprend les réinvestissements de moyens provenant de divers dons et legs à affectation déterminée, qui apparaissent encore dans les liquidités au 31.12.2016.

en KCHF	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités et dépôts à terme	3'561	1'850
Titres	102'626	89'159
Total	106'187	91'009

6 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement les logiciels. Les immobilisations incorporelles acquises sont activées à condition de procurer des avantages économiques futurs à l'entité pendant plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des dépréciations d'actifs (Impairment) éventuelles. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. La durée d'utilisation économique des logiciels est de 3 ans. Les immobilisations incorporelles créées par l'entité elle-même ne sont pas activées.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
en KCHF			
Valeurs d'acquisition au 1.1.2017	2'575	-	2'575
Entrées	946	-	946
Sorties	-574	-	-
Reclassifications	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	2'947	-	2'947
Amortissements cumulés au 1.1.2017	1'629	-	1'629
Amortissements planifiés	983	-	983
Dépréciations d'actifs (Impairment)	-	-	-
Sorties	-574	-	-
Reclassifications	-	-	-
Amortissements cumulés au 31.12.2017	2'038	-	2'038
Valeurs comptables nettes au 31.12.2016	946	-	946
Valeurs comptables nettes au 31.12.2017	909	-	909

7 Dettes

Ce poste recouvre les bourses et subsides de recherche exigibles, mais non encore réclamés, les factures de prestataires non encore acquittées ainsi que les engagements contractés résultant des décomptes auprès des compagnies d'assurances et des œuvres sociales. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Dettes à court terme	31.12.2017	31.12.2016
en KCHF		
Envers des tiers	273'860	267'866
Envers la Confédération	-	-
Envers des entités	-	-
Dettes à court terme	273'860	267'866

8 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'il existe un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour satisfaire l'engagement contracté.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructu- rations	Autres provisions	Total des provisions à long terme
Valeur comptable au 1.1.2017	-	-	11'000	11'000
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	5'000	5'000
Dissolution	-	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2017	-	-	6'000	6'000
dont provisions à court terme			6'000	6'000
dont provisions à long terme			-	-

Il s'agit des « provisions pour salaires des doctorant-e-s » ayant pour objet d'augmenter les salaires des doctorant-e-s à compter du 1.1.2014. L'ensemble des doctorant-e-s, qui étaient à cette date financés par des subsides du FNS, pouvaient prétendre à une hausse d'environ 8 % de leurs salaires. Les subsides accordés avant le 1.1.2014 ont été budgétés sur la base de forfaits antérieurement alloués auxdits doctorant-e-s. Les bénéficiaires de tels subsides ont droit, en fin de projet, au remboursement des excédents de frais non budgétés, dès lors qu'aucune autre forme de rémunération n'est possible. La provision d'un montant de kCH 5'000 a été dissoute en 2017 conformément aux fins prévues. Aucun escompte n'a été pratiqué en raison de la dissolution complète prévue au cours de l'année suivante.

9 Fonds affectés

Les fonds affectés se composent d'une part de fonds spécifiques d'encouragement et d'autre part de fonds provenant de dons et legs.

Il s'agit de fonds alloués au Fonds national suisse pour une affectation spécifique et qui, conformément à cette affectation, n'ont pas pu encore être utilisés pour financer des subsides de recherche et des bourses.

Les fonds spécifiques d'encouragement financent des activités que le FNS exerce principalement en accord avec le SEFRI, la DDC et la CTI.

Les capitaux des fonds provenant de dons et de legs sont comptabilisés dans les immobilisations financières et sont évalués en conséquence.

en KCHF

	Etat 01.01.2016	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2016
Fonds spécifiques à l'encouragement	266'521	288'495	-301'653	-180	253'183
Fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée	94'857	2'895	-772	-	96'980
Total des fonds affectés 2016	361'378	291'390	-302'425	-180	350'163

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des fonds à affectation déterminée durant l'exercice 2016. Il se limite aux deux totaux intermédiaires des fonds spécifiques à l'encouragement et des fonds provenant de dons/legs à affectation déterminée ainsi qu'au total général.

en KCHF

	Etat 01.01.2017	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2017
Fonds spécifiques à l'encouragement					
Fonds Scopes	1'428	304	-1'098	-	634
Fonds r4d	50'232	3'682	-13'940	-	39'974
Fonds FLARE	-	8'000	-8'000	-	-
Fonds Programmes bilatéraux	26'504	8'173	-8'932	-	25'745
Fonds COST	-	6'000	-4'083	-	1'917
Fonds PNR	44'396	26'356	-28'912	-	41'840
Fonds PRN	-	68'127	-63'913	-	4'214
Fonds Programmes spéciaux Biologie & médecine	28'642	11'592	-15'475	-	24'759
Fonds Programme Bridge	-	39'540	-4'689	-	34'851
Fonds Mesures d'accompagnement Horizon 2020	46'891	-	-16'872	-	30'019
Fonds Subsides de transfert CER	19'929	-	-1'324	-7'200	11'405
Fonds InRoad (programme-cadre H2020)	2'142	-	-1'380	-	762
Fonds Flag ERA	2'135	-	-965	-	1'170
Fonds Croatie	-	4'000	-	-	4'000
Fonds Bulgarie/Roumanie	77	141	-18	-73	127
Fonds Recherche sur l'énergie	30'806	433	-10'159	-	21'080
Fonds Overhead	-	98'000	-98'000	-	-
Sous-total	253'182	274'348	-277'760	-7'273	242'497

Une partie du fonds ERC Transfer Grants a été dissoute avec l'accord du SEFRI. Le montant du fonds a ainsi été adapté aux conditions-cadres remaniées pour les requérant-e-s éligibles. Concernant les fonds Bulgarie/Roumanie, une partie de la créance à l'égard de la DDC a été radiée sans effet sur le résultat étant donné que tous les moyens disponibles ne sont pas nécessaires.

Fonds provenant de dons et legs à affectation déterminée et de conventions

Fonds Legs M.	1'386	109	-5	-	1'490
Fonds Legs Dufour	7'213	580	-27	-	7'766
Fonds Legs Spolti	1'525	-	-1	-	1'524
Fonds Legs Wirth	8'617	678	-33	-	9'262
Fonds Legs Wellansky-Kade	648	51	-2	-	697
Fonds Legs Harre	50'246	5'491	-62	-	55'675
Fonds constitués de dons pour la recherche contre le SIDA	223	18	-1	-	240
Fonds Legs Iselin	1'822	143	-7	-	1'958
Fonds Legs Blanc	19'329	1'522	-73	-	20'778
Fonds constitués d'autres dons/legs	5'967	470	-23	-	6'414
Fonds SwissCore	-	672	-672	-	-
Sous-total	96'976	9'734	-906	-	105'804
Total des fonds affectés	350'158	284'082	-278'666	-7'273	348'301
dont portés au bilan dans des fonds à court terme	68'974				79'243
dont portés au bilan dans des fonds à long terme	281'184				269'056

La ventilation des fonds à court et à long terme repose sur les estimations prévisionnelles de 2018, selon lesquelles les fonds à court terme affectés sont utilisés dans les 12 mois.

Les entrées et l'utilisation comprennent également les résultats financiers des immobilisations financières correspondantes.

10 Institutions de prévoyance

Le FNS a conclu un contrat d'affiliation avec la caisse de pension PKG à Lucerne.

Les collaborateurs du FNS sont couverts auprès de cette caisse contre les conséquences économiques inhérentes à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, cette couverture étant basée sur le principe de la primauté des cotisations. Il s'agit en l'occurrence d'un plan dans le cadre duquel les salariés et employeurs versent des cotisations fixes. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultats au cours de la période où elles sont versées. Au cours de l'exercice 2017, les cotisations aux plans de prévoyance ont atteint KCHF 4'081 (2016: KCHF 3'789). Le FNS ne constitue pas de réserves de cotisations d'employeurs. Le FNS n'a aucun avantage, ni engagement économique à l'égard de la PKG.

Fort de d'un taux de couverture (non encore vérifié) de 114 % (2016: 107 %), la PKG n'enregistre aucun découvert/excédent de couverture au 31.12.2017.

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est constitué de la somme globale de 330 000 francs attribuée par les fondateurs et d'une contribution unique de la Confédération d'un million de francs.

12 Fonds propres

en KCHF

	Etat 01.01.2016	Entrées	Utilisation	Transferts	Etat 31.12.2016
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	387	50	40	-	397

en KCHF

	Etat 01.01.2017	Entrées	Utilisation	Transferts	Etat 31.12.2017
Fonds libres					
Fonds provenant de dons et de legs à affectation indéterminée	397	28	81	-	344

Les fonds intègrent des capitaux que le FNS peut utiliser de son propre chef.

13 Opérations hors bilan

a) Subsidés alloués au 31.12.2016 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Total	613'557	287'086	93'845	28'211	341	1'023'040

Subsidés alloués au 31.12.2017 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Projets	288'294	141'391	80'356	9'594	-	519'635
Carrières	137'741	70'184	31'980	4'580	-	244'485
Programmes	110'685	86'085	47'607	10'925	89	255'391
Infrastructures	26'998	16'475	14'390	710	-	58'573
Tâches supplémentaires	16'476	8'693	5'645	710	-	31'524
Communication scientifique	2'934	411	-	-	-	3'345
Total	583'128	323'239	179'978	26'519	89	1'112'953

Conformément au budget de la Confédération 2018, les contributions fédérales au FNS se montent à 859,2 millions de francs (sans overhead). Pour les années 2019-20, la convention de prestations en vigueur prévoit des contributions fédérales (sans overhead) s'élevant à 1971,8 millions de francs.

b) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements ci-après découlant de contrats de location/de leasing d'exploitation et ne pouvant être résiliés dans un délai

en KCHF	31.12.2017	31.12.2016
De 1 à 2 ans	388	401
De 3 à 5 ans	19	227
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	407	628

14 Instruments dérivés ouverts

en KCHF		31.12.2016	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	Valeurs portées au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	22	34

en KCHF		31.12.2017	
Actifs sous-jacents	Affectation	Valeurs portées à l'actif	Valeurs portées au passif
Devises	Couverture des fluctuations de change	21	12

15 Contributions fédérales

Ce poste recouvre les contributions versées par la Confédération destinées au financement de la recherche, notamment de projets, programmes ou bourses, à la couverture des frais de recherche indirects incombant aux établissements de recherche et les prestations fournies. Les prestations fournies comprennent l'expertise scientifique et la gouvernance, les relations publiques ainsi que le secrétariat situé à Berne et l'antenne de Bruxelles.

Les contributions de la Confédération sont comptabilisées au compte de résultats, dès lors qu'elles sont accordées par la Confédération ou qu'il existe une décision ou un contrat. Les contributions de la Confédération pour les PNR, les PRN ainsi que pour les programmes spéciaux Biologie & médecine sont comptabilisées sur la base des montants prévus dans les conventions de prestations.

en KCHF	2017	2016
Contribution de base	718'695	772'885
Pôles de recherche nationaux	70'000	72'000
Programmes nationaux de recherche	25'000	28'000
SystemsX	-	12'000
Nano-Tera	-	4'156
Tâches supplémentaires / Mandat d'encouragement de la Confédération	22'000	18'500
Contributions DDC	4'000	1'258
Overhead	98'000	88'000
SwissCore	622	568
Diverses contributions fédérales	3'700	170
Total	942'017	997'537

16 Autres contributions

en KCHF	2017	2016
Subventions du Conseil des EPF pour SystemsX	-	12'500
Subventions du Conseil des EPF pour Nano-Tera	-	8'000
Subventions de la CTI pour SwissCore	50	50
Subventions de la CTI pour programmes Bridge	35'840	-
Autres	1'035	2'866
Total	36'925	23'416

17 Dépenses pour l'encouragement de la recherche

Pour les contributions décidées, des tranches sont constituées en fonction des années des projets, sans procéder à une délimitation en fonction des années civiles. Les années des projets démarrent toujours dès le début prévu de mise à disposition des subsides de recherche. Ceux-ci sont comptabilisés dans les charges dès l'année prévue pour le début de versement desdits subsides. En d'autres termes, s'il s'agit d'un projet d'une durée supérieure à 12 mois, les tranches de contributions seront comptabilisées chaque année par ordre chronologique en prenant pour base le début prévu du projet.

en KCHF	2017	2016
Projets	429'673	423'933
Carrières	196'474	180'149
Programme: Pôles de recherche nationaux	61'413	71'764
Programmes nationaux de recherche	28'123	18'906
Autres programmes	82'276	85'384
Coopération internationale	18'459	21'256
Total des programmes	190'271	197'310
Infrastructures	43'440	30'281
Communication scientifique	6'601	5'861
Programmes de tiers	13'033	42'909
Remboursements	-15'709	-17'072
Contributions allouées, mais non utilisées	-6'307	-8'664
Total	857'476	854'707

18 Overhead

En vertu de l'art. 10, al. 4, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation et de l'art. 33 ss de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le FNS octroie des contributions dites overhead aux établissements de recherche. Celles-ci permettent de compenser en partie les frais généraux qu'encourent lesdits établissements dans le cadre des projets de recherche soutenus par le FNS.

Le FNS détermine les montants des contributions Overhead en fonction de chaque établissement de recherche en se basant sur les subsides de projets alloués l'année précédente. Ces contributions sont établies chaque année sur une base forfaitaire.

19 Charges administratives et amortissements

en KCHF	2017	2016
Charges de personnel	31'013	28'948
Charges informatiques	1'981	1'621
Charges immobilières	1'004	1'076
Amortissements des immobilisations corporelles	514	680
Amortissements des immobilisations incorporelles	983	858
Autres charges administratives / mandats externes / SwissCore	2'265	2'019
Total	37'760	35'202

20 Autres produits/charges d'exploitation

Autres produits d'exploitation

en KCHF	2017	2016
Cantine	405	411
Produits des loyers	32	33
Total	437	444

Autres charges d'exploitation

en KCHF	2017	2016
Cantine	352	358
Total	352	358

21 Produits financiers/charges financières

Produits financiers en KCHF	2017	2016
Intérêts et dividendes	1'621	1'065
Bénéfices sur cours	7'457	399
Total	9'078	1'464

Charges financière en KCHF	2016	2015
Charges d'intérêts	-	-
Pertes sur cours	1	80
Autres charges financières	235	75
Total	236	155

Résultat financier total	8'842	1'309
---------------------------------	--------------	--------------

22 Transactions avec des proches

Est considérée comme personne physique ou morale proche toute personne pouvant directement ou indirectement exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles du Fonds national suisse. Les transactions énoncées ci-après ont été effectuées avec des personnes proches :

- Octroi de subsides de recherche aux membres du Conseil de la fondation : KCHF 2'112 (2016 : KCHF 2'484)
- Octroi de subsides de recherche aux membres du Conseil de la recherche : KCHF 29'512 (2016 : KCHF 22'655)

23 Indemnisation des organes dirigeants

Les indemnités fixes et journalières versées aux membres du Conseil de fondation et de la recherche (y compris les présidences) se montent à KCHF 2'808 (2016: KCHF 2'829) au cours de l'exercice sous revue.

Des contributions de décharge à hauteur de KCHF 2'859 (2016 : KCHF 3'059) ont par ailleurs été mises à la disposition des membres du Conseil de la recherche.

Les membres de la direction ont perçu un montant de KCHF 740 (2016 : KCHF 670) à titre de salaires bruts au cours de l'exercice sous revue. Cette augmentation est due à la réattribution d'un poste vacant en 2016.

24 Honoraires des commissaires aux comptes

en KCHF	2017	2016
pour des prestations de contrôle	29	38
pour d'autres prestations	-	-
Total	29	38

25 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement digne d'être mentionné n'est survenu après la date de clôture du bilan au 31.12.2017. Ont été pris en compte les événements survenus jusqu'au 23.3.2018.

26 Approbation des comptes annuels

Conformément à la recommandation du Contrôle fédéral des finances qui a examiné les comptes annuels en qualité d'organe de révision externe, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2017 lors de sa séance du 23 mars 2018.



No enreg. 1.18041.929.00113.002

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds national suisse de la recherche scientifique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des

estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux règlements. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO et l'art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Berne, le 23 mars 2018

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES



Martin Köhli
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé



André Vuilleumier
Expert-réviseur agréé

Annexes: Comptes annuels 2017 (bilan, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et annexe)